

PROFESSION DE FOI

Par cette profession de foi, nous souhaitons renouer avec la pratique inaugurée lors des dernières élections au conseil scientifique de l'EHESS. Nous ne sommes pas candidat-e-s sur nos seuls noms, nous voulons prendre des engagements vis-à-vis des collègues qui porteraient sur nous leurs suffrages.

Solidaires du mouvement d'opposition aux politiques qui menaceraient, à court ou à moyen terme, l'autonomie des communautés savantes et soumettraient nos institutions à une gestion managériale, nous nous engageons à veiller à la défense des valeurs de liberté, d'autonomie et d'interdisciplinarité de la recherche comme de l'enseignement au sein de l'EHESS.

Nous nous engageons à contribuer activement au fonctionnement du conseil scientifique pour qu'il soit toujours une véritable instance de réflexion, de débat et de délibération collective.

Concernant plus spécifiquement le rôle des maîtres-tes de conférences, nous souhaiterions que soit poursuivie une réflexion sur leur place dans l'établissement, ainsi que sur le déroulement de leur carrière.

Olivier Allard et Cléo Carastro